



Le GEIDE post-catastrophe\* se consacre à la réflexion et à l'action sur la prévention et la gestion des déchets post-catastrophe à l'exclusion des déchets radioactifs produits par les Installations Nucléaires de Base (INB). Le GEIDE post-catastrophe a été fondé en 2006 par Robin des Bois, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la FEDEREC (Fédération des entreprises du recyclage), la FNADE (Fédération nationale des activités de dépollution et de l'environnement) et la FNSA (Fédération nationale des syndicats de l'assainissement et de la maintenance industrielle).

Le GEIDE post-catastrophe, en son nom propre ou par l'intermédiaire de ses adhérents, est intervenu au Liban après la marée noire en juin 2006, en Vendée après la tempête Xynthia en février 2010 et en Hongrie après le déferlement de boues rouges en octobre 2010. Le GEIDE post-catastrophe a rédigé en 2007 un rapport complet intitulé « Déchets post-catastrophe : risque sanitaires et environnementaux ». Le GEIDE post-catastrophe a contribué à l'établissement de la stratégie gouvernementale sur la prévention, la surveillance et l'élimination des déchets post-catastrophe. Les comptes rendus et recommandations du groupe de travail déchets post-catastrophe du Grenelle de l'environnement ainsi que les rapports cités ci-dessus sont disponibles sur le site de Robin des Bois ([http://www.robindesbois.org/dechets\\_post\\_cata/dechets\\_post\\_cata.html](http://www.robindesbois.org/dechets_post_cata/dechets_post_cata.html)).

Le GEIDE post-catastrophe, fort de ses compétences et de son expérience, a rédigé 9 fiches d'information consacrées au risque inondation et organisées selon 3 phases : la prévention, l'alerte et le retour à la normale.

Les fiches du GEIDE sont faites pour aider les populations, les exploitants d'établissements commerciaux et industriels et les collectivités territoriales. Tous, en coordination et en cohésion avec les services de l'Etat, sont des acteurs à part entière de la gestion du risque inondation et de la prévention des déchets post-inondation.

En amont de l'inondation, il est nécessaire de faire appel à la mémoire collective, de consolider les retours d'expérience des épisodes antérieurs, d'impliquer toutes les parties prenantes dans les diagnostics de vulnérabilité et de définir les scénarios de prévention et de réponse.

La sauvegarde de la vie humaine est prioritaire mais la prévention de la pollution et des dommages environnementaux est indispensable pour favoriser le retour à la normale. Les communes sinistrées produisent en quelques heures 10, 20, 100 fois dans les cas exceptionnels, le volume de déchets produits en une année. Cette surcharge pose des problèmes difficilement surmontables et à ce jour sous-estimés.

Il est donc de la responsabilité de chacun, à son niveau, de protéger les vies humaines et animales, de réduire le volume des déchets post-catastrophe et ainsi de participer à la sauvegarde du bien commun. C'est dans cette perspective que ces fiches sont rédigées et mises à disposition.

Le GEIDE post-catastrophe conseille une lecture attentive et globale de toutes les fiches. Il est en effet important pour chacun d'avoir une vision transversale des actions à mener dans la phase de préparation au risque inondation jusqu'à la phase de retour à la normale.

Ces fiches sont mises à disposition sur le site internet de Robin des Bois, de fondateurs et membres du GEIDE et de tout organisme intéressé; elles seront régulièrement actualisées.

\*GEIDE : Groupement d'Expertise et d'Intervention Déchets post-catastrophe. Le GEIDE post-catastrophe est une association loi 1901 à but non lucratif.

# Sommaire

## A l'attention des particuliers

### Phase prévention

#### Fiche n°1 - Etes vous inondable ?

Les inondations et les risques

#### Fiche n°2 - Les sources d'information

L'inventaire des droits et devoirs de chacun

L'entretien de la mémoire collective et la recherche d'informations historiques

#### Fiches n°3 et 4 - L'inondation est prévisible

Réduire la vulnérabilité de son habitation

Mettre en œuvre un plan familial de mise en sécurité (de la personne, des biens, des produits dangereux)

Les kits pratiques pour se protéger et protéger son habitation

Le cas des animaux domestiques

Les documents utiles édités en France et aux Etats-Unis

### Phase d'alerte

#### Fiche n°5 - L'inondation est imminente

De l'alerte orange à l'alerte rouge

Les conseils pratiques pour mettre en sécurité les personnes et les biens

### Phase de retour à la normale

#### Fiche n°6 - Le retour dans l'habitation 1/3

Etat des lieux

Evacuation des eaux stagnantes et de la boue

Séchage

#### Fiche n°7 - Le retour dans l'habitation 2/3

Evacuation et tri des déchets

Nettoyage de l'habitation

#### Fiche n°8 - Le retour dans l'habitation 3/3

Récupérer ce qui est récupérable

Les documents utiles édités en France, au Canada et aux Etats-Unis.

Certains de ces guides, en langue anglaise ou française, sont des recueils de recettes pour le sauvetage des livres, des tapisseries, des meubles, des vêtements, de l'électroménager....

## A l'attention des acteurs économiques

### Phase prévention

#### Fiche n°1 - Votre établissement est-il prêt ?

Les conséquences d'une inondation sur les activités professionnelles

#### Fiche n°2 - Les sources d'information

L'inventaire des droits et devoirs d'un responsable d'établissement

La recherche d'information

#### Fiche n°3 - Se préparer à une inondation 1/3

La stratégie de réduction des déchets et des pertes financières

Veiller à la sécurité du personnel

Réduire la vulnérabilité de l'établissement

#### Fiche n°4 - Se préparer à une inondation 2/3

Veiller à la protection et à la sauvegarde de l'environnement

#### Fiche n°5 - Se préparer à une inondation 3/3

Les documents utiles édités en France

### Phase d'alerte

#### Fiche n°6 - L'inondation est imminente

De l'alerte orange à l'alerte rouge

Les recommandations pour mettre en sécurité le personnel, les équipements, les matériaux, les stocks et les déchets pré-existants

### Phase de retour à la normale

#### Fiche n°7 - Le retour dans l'établissement 1/2

Les risques de sur-accident et de contamination de l'environnement

Protéger le personnel et vous-même

Sécuriser le site et les alentours

Gérer les déchets

#### Fiche n°8 - Le retour dans l'établissement 2/2

Suivi des impacts sanitaires et environnementaux

Les documents utiles édités en France et aux Etats-Unis

## A l'attention des collectivités territoriales

### Phase prévention

#### Fiche n°1 - Votre territoire est-il vulnérable ?

Les conséquences d'une inondation sur le fonctionnement de la commune et le cas particulier des déchets

#### Fiche n°2 - Vos responsabilités

Face au risque de l'inondation

Face aux conséquences de l'inondation

#### Fiche n°3 - Gestion préventive des risques et des déchets 1/2

L'adaptation des documents réglementaires à la problématique déchets

Prendre toutes la mesure des risques

Réduire les déchets post-inondation par l'information

Les documents utiles édités en France, en Europe, aux Etats-Unis et en Haïti

#### Fiche n°4 - Gestion préventive des risques et des déchets 2/2

Positionner son territoire en vue de la bataille contre l'inondation et les déchets. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Les documents utiles édités en France

#### Fiche n°5 - Déchets : les bonnes pratiques 1/2

Formation et signalétique

Supervision

#### Fiche n°6 - Déchets : les bonnes pratiques 2/2

Collecte

Sites de stockage temporaires

Les documents édités en France et aux Etats-Unis

### Phase d'alerte

#### Fiche n°7 - L'inondation est imminente

La mise en alerte du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

### Phase de retour à la normale

#### Fiche n°8 - Remise en état du territoire 1/2

Activer la cellule déchets post-inondation

Faire un état des lieux de la situation du territoire

Démarrer les opérations de collecte

#### Fiche n°9 - Remise en état du territoire 2/2

Stockages temporaires des déchets post-inondation

Bilan des déchets et retour d'expérience

Suivi des déchets